

Postulat : renforcer les processus démocratiques en renforçant la participation

La bonne santé démocratique se mesure, notamment, en renforçant la participation de différents groupes à la vie de la collectivité. Parmi ces groupes, la participation des jeunes, notamment dans le champ politique, revêt un rôle particulier : s'ils/elles se sentent intégrés-e-s rapidement dans la vie sociale, cela leur permet d'acquérir des réflexes de participation qu'ils conserveront une fois adultes. C'est pourquoi, ce postulat suggère deux axes d'intervention pour renforcer la participation, complétés par tous ceux que la Municipalité estimera pertinents.

Le premier axe concerne l'implication de nos différents conseils représentatifs institués par les autorités communales. Notre Ville a la chance de pouvoir compter sur une commission consultative Suisses-Immigrés ainsi que sur des conseils des jeunes et des seniors actifs qui multiplient les projets. Néanmoins, lors de discussions avec eux, une même frustration s'exprime : ils souhaiteraient être plus régulièrement consultés par la Municipalité, d'une manière ou d'une autre, sur les projets de l'exécutif qui les concernent, ce que leurs règlements respectifs, issus de la Municipalité, prévoient. Une manière d'y remédier serait que la Municipalité formalise les différentes manières de les consulter sur ses projets, par exemple via un règlement.

Le deuxième axe concerne la participation politique des jeunes. Alors que le débat sur le droit de vote à 16 ans progresse au niveau fédéral et quelle que soit son issue, il est important d'intéresser les jeunes à la politique dès que possible pour les préparer à utiliser leurs droits politiques qui sont, dans notre pays, parmi les plus étendus au monde. C'est pourquoi fleurissent dans plusieurs villes des initiatives de « vote consultatif » qui se mènent juste avant les votations officielles organisées avec le soutien du Canton qui fournit, notamment, du matériel électoral quasi identique au matériel officiel. A noter que le résultat de ces « votes consultatifs » est connu après la votation officielle.

Dans notre ville, un tel système pourrait être mis en place en s'appuyant sur le réseau et les bonnes volontés de notre Conseil des jeunes qui permettrait l'émergence d'un projet au plus près des envies et des besoins des jeunes.

C'est pourquoi ce postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de :

1. Formaliser et renforcer l'implication dans les projets municipaux des différents conseils représentatifs qu'elle a créés.
2. Mettre en place régulièrement des « votes consultatifs » destinés aux jeunes lors de votations de différents niveaux institutionnels en coordination avec le Conseil des jeunes.
3. Accompagner ces votes par des mesures didactiques (ateliers, matériel spécifique, etc.) dans les quartiers et dans les écoles yverdonnoises (établissements secondaires, CPNV, gymnase) pour permettre une participation la plus large possible, au-delà des jeunes qui sont déjà intéressés par la politique.
4. Présenter sa stratégie globale en matière de processus participatifs.

En fonction des récents débats que nous avons eus sur le sujet, je propose au Conseil Communal de prendre en considération ce postulat et de le renvoyer directement à la Municipalité.